

Les consultations de Sam Hamad : le discours du trône !

Les consultations pour le 2^e Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, faussement nommées : **Les rendez-vous de la solidarité**, sont un leurre. On ne peut pas parler de consultation quand on n'est pas entendu, que le champ est limité à la vision du gouvernement, que les questions sont posées d'avance, que le débat fait abstraction du rôle central du gouvernement et que les dés sont pipés. Sam Hamad trompe la population avec ses sorties médiatiques de lutte contre la pauvreté alors qu'il s'en torche, des pauvres.

À preuve, la nouvelle loi d'aide sociale, la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, adoptée le 15 juin 2005, où le gouvernement Charest a mis en place un régime basé sur l'arbitraire, la morale, la charité publique et le travail à rabais. Ce fut le retour aux années 30 et la fin de l'aide sociale en tant que régime fondé sur le droit.

Le gouvernement a créé plusieurs catégories de pauvres. Il nous divise en *bons*, *mauvais* et *meilleurs*. Il a appauvri les uns au détriment des autres et continue de mettre en place des mesures qui affament le plus grand nombre. Les personnes pauvres sont touchées par les compressions budgétaires des programmes sociaux et par les augmentations de tarifs de toutes sortes. Le gouvernement se donne bonne presse avec le *Pacte pour l'emploi* mais dans les faits, il subventionne les entreprises privées.

En 2007, au Québec, les 20 % de ménages (familles ou personnes seules) les plus pauvres avaient un revenu disponible moyen (après impôt) de 12 737 \$ alors que les 20 % de ménages les plus riches avaient un revenu disponible moyen de 103 200 \$. Ces plus riches s'accaparent de 42,9 % de l'ensemble des revenus alors que les plus pauvres vivent avec 5,3 % des revenus.

Source : Institut de la statistique du Québec

Les personnes assistées sociales, les personnes sans emploi et celles travaillant au salaire minimum s'appauvrissent de plus en plus. Elles doivent vivre dans des logements trop chers, souvent dans des conditions indécentes, courir les banques alimentaires et les comptoirs de vêtements, se déplacer à pied, etc. Bref,

elles sont privées de l'essentiel et leur quotidien est entièrement occupé à survivre.

En 2007, au Québec, 2,5 millions de personnes vivaient avec un revenu disponible (après impôt) de moins de 20 000 \$ par année ; c'est 41,6 % des hommes et des femmes ayant un revenu.

Source : Institut de la statistique du Québec

Le gouvernement parle de lutte à la pauvreté et de consultations seulement pour bien paraître alors qu'il a déjà fait ses choix :

- enrichir les plus riches en baissant leurs impôts à coût de milliards ;
- laisser une minorité de crosseurs, d'escrocs et de profiteurs en cravate voler le bien commun et s'en-graisser financièrement aux dépens de la majorité ;
- louer les patrons et souscrire à leurs gros salaires et leurs gros bonus ;
- réduire les programmes sociaux et confier leur gestion aux fondations privées ;
- augmenter les tarifs des services publics ou tarifier ceux qui étaient gratuits ;
- s'acoquiner avec le privé pour qu'il s'approprie nos ressources et nos biens.

**Un seul choix s'impose pour l'OPDS :
un Revenu de citoyenneté
inconditionnel et universel,
atteignant le seuil de faible revenu
selon Statistique Canada
(22 171 \$, en 2008, pour une personne seule).**

Le Revenu de citoyenneté mettrait fin à l'inégalité dans l'accès aux biens premiers, à la prolifération des programmes sociaux, aux contrôles et à l'harcèlement des fonctionnaires, à la fin des programmes d'insertion, de réinsertion, du *workfare* et des emplois *bidons* et, aussi, à la fin des préjugés d'une grande partie de la société face aux personnes assistées sociales.

Cette mesure permettrait la réalisation du droit social et de l'ensemble de nos droits, la liberté dans le choix du travail, la possibilité de se réaliser autrement que par le travail, la réduction des coûts reliés à la marginalité, l'autonomie des femmes et la réoccupation de l'ensemble du territoire du Québec et la revitalisation des quartiers urbains sans gentrification.

La richesse doit être partagée !



OPDS RM